

Stage autonomie niveau 2
 Debonneviller 16-18/01/2026.
 Felisaz Jonathan.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchan-
 dises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux
 dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

le 16 01 2026

CHALET - REFUGE
 DE LIGNAN
 74400 A
 Tél. 04 79 03 54
 Siret 44 432 7 00010

FACTURE

8

N° bon de commande

Adresse de facturation

Cie des Guides
 Chamonix

Adresse de livraison (si différente)

Notre
N° TVA

Votre
N° TVA

1	1	Guide					75
2							
3	3	Demi pension					270
4							
5							

RÈGLEMENT :

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

ÉCHÉANCE :

345 €

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois
 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.